

LE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU FIBRE

LA CONSTRUCTION DU NOEUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE AU POINT DE BRANCHEMENT



Votre Département et Mayenne Fibre ont construit le réseau fibre optique :

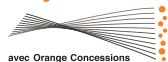
- En déployant ~11 000 kilomètres de câbles de fibre optique
- En installant et raccordant 44 nœuds de raccordement optique (NRO)*
- En installant et raccordant dans certaines communes 322 sous répartiteurs optiques (SRO)**

*Un NRO desservant entre 1000 et 5000 logements

**Un SRO desservant entre 400 et 700 logements

L'EXPLOITATION DU RÉSEAU FIBRE

mayenne fibre



- Construit, exploite et commercialise le réseau



À noter :

Mayenne Fibre est sollicité par ses clients (FAI, Opérateurs commerciaux), lorsque que ceux-ci détectent un problème sur l'infrastructure de Mayenne Fibre. En effet, ces opérateurs, grâce à leur box notamment ou via une signalisation de leurs clients abonnés, supervisent le réseau de bout en bout.

LES FOURNISSEURS D'ACCÈS INTERNET

- Pose de la prise terminale optique (PTO) dans les logements ou les locaux professionnels
- Raccordement entre le point de branchement (PB) sur le domaine public et la prise terminale optique